

OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

MILIEU N°1 Formations secondaires

Quil de calcul des mesures compensatoires, Version 7.4 du 27/08/2015

FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m²) pour ce milieu	31 846 m²	soit 3,1846 ha
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'endroit même de l'impact	0 %	
Type de milieu impacté	Végétation à majorité d'envahissantes (sans présence d'endémiques)	
Fonction disponible pour l'habitat d'autres milieux	Oui	Cette fonctionnalité sera prise en compte dans les prochaines versions de l'outil.
Date de l'impact	Mars 2022	
Date de la réhabilitation	Décembre 2022	
	proportion	nb de plants par m²
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100%
Type d'opération cible 2	Recréation de récif	0%
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt mésophile	0%

A. Indicateur de valeur écologique	
A1 - Etat de conservation général	Secondarisé
A2 - Importance pour la connectivité (structurelle / géographique)	Ne participe pas
A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type)	Ubiquiste
A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard.	Faible
A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports	Faible
A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations	Faible
A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement	Faible
A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels	Nul
A5.1 > Flore invasive	Critique
A5.2 > Faune invasive	Moderée
A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site	Sans efforts
A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant	Aisée
A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure)	En cours de dégradation modérée
A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée	Importante
A8.1.1 > Faune : endémisme	Absence d'espèce endémique
A8.1.2 > Faune : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN
A8.2.1 > Flore : endémisme	Absence d'espèce endémique
A8.2.2 > Flore : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN
A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques, et/ou IUCN "CR" (faune ou flore)	Sans objet (pas d'espèce CR présente)
A10 > La zone est dans une ZICO / IBA	Hors IBA
A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière	Non
A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté	Non

B. Indicateur d'incidence réglementaire	
B1 - Concerné par la réglementation aires protégées	Hors AP et sans effets distants
B2 - Concerné par la réglementation espèces	Non déterminé
B3 - Concerné par la réglementation écosystème	EIP non concerné
B4 - Périmètres de protection des eaux	Dans un PPE

C. Niveau de perturbation	
C1. Intensité	Faible
C2. Reversibilité de l'impact	Défavorable
C3. Etendue	Importante 1 <= 10 ha
C4. Effets distants (échelle géographique)	Immédiate : inférieure à 50m
C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée	moins de 25%

RESUME DES RESULTATS

MILIEU N°1 Végétation à majorité d'envahissantes (sans présence d'endémiques)

Ratio final	0,066	ratio brut de référence : 1
-------------	-------	-----------------------------

	Surface
Recréation de forêt sèche	2 108 m²
Recréation de récif	0 m²
Recréation de forêt mésophile	0 m²

TOTAL	2 108 m²
-------	----------

Nombre de facteurs critiques	1 (sur 15 maximum)
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)